

ABONNEMENT.

Saumur	
Un an	30 fr.
Six mois	18
Trois mois	9
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . .	30 c
Réclames, — . . .	30
Faits divers, — . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 MAI 1886

EXPULSION DES PRINCES

Allons ! voici encore l'expulsion des prin-
ces sur le tapis.

Pourquoi ?
Parce que le Comte de Paris marie sa
fille. Et, la mariant, il a donné une petite
fête. Et, donnant une petite fête, il a invité
ses amis. Et comme, parmi ses amis, il y a
des représentants des puissances étrangè-
res, ces représentants sont allés présenter
leurs hommages à la princesse.

Tout cela est très grave, et l'on y voit,
c'est incontestable, un commencement de
conspiration contre la République.

D'autant plus que le Comte de Paris ne
donne pas sa fille au premier venu, et que
le futur époux est le prince héritier du trône
de Portugal. En sorte que le ministre des
affaires étrangères de la République et le
bonhomme Grévy lui-même, Président de
ladite, n'ont pas pu se dispenser d'adresser
au roi de Portugal les plus sincères félici-
tations dont une part rejaillit forcément sur
le Comte de Paris.

De plus en plus grave !
Et les journaux ont décrit la fête, énu-
méré les cadeaux offerts à la princesse, ra-
conté l'accueil aimable fait par le Comte de
Paris à ses invités, enregistré les félici-
tations envoyées à Lisbonne par le gouverne-
ment de la République.

Il y avait de quoi rendre enragés tous les
aboyeurs de la meute radicale; et ils le sont,
en effet, devenus.

Mis en demeure par une menace d'inter-
pellation à la rentrée des Chambres, les
ministres se sont occupés hier de cette grave
question en conseil. La discussion aurait
même été très vive entre M. de Freycinet et
M. H. Goblet et Sarrien qui insistaient forte-
ment pour que la frontière de France fût
fermée au Comte de Paris à son retour de
Lisbonne.

Finalement, le président du conseil aurait
baisé pavillon devant l'attitude de ses deux
collègues, d'autant plus que les autres

membres du cabinet semblaient, par leur
silence, encourager ces partisans de l'ex-
pulsion.

L'exil du Comte de Paris serait donc dès
aujourd'hui résolu, sous le prétexte que,
dans la réception de l'hôtel de Galliera, il a
fait acte de prétendant.

Afin de se donner un semblant de généro-
sité, le gouvernement ne prendrait aucune
mesure contre les autres princes, jusqu'à
nouvel ordre.

On n'a pas manqué de faire remarquer
au Président de la République qu'une
mesure prise contre les membres des familles
qui ont régné en France aurait, à l'étranger,
au lendemain des alliances que l'on sait, à
la veille de l'Exposition que l'on prépare,
une inopportunité particulièrement fâcheuse.

Quoi qu'il en soit, le ministère a la main
forcée: les *Tablettes* annoncent en dernière
nouvelle qu'aujourd'hui paraîtra à l'*Officiel*
le décret d'expulsion des princes: du duc
d'Aumale et du Comte de Paris.

La *France* écrit à cette occasion :

« Nous craignons bien que cette question
des princes ne soit qu'une diversion, dans
le but de soulever des difficultés accessoires
qui permettent d'esquiver les difficultés réel-
les.

» Pendant quatre ans nous avons reproché
au cabinet Ferry la diversion du Tonkin,
nous ne sommes donc que très médiocrement
disposés à accepter pour ou contre le
cabinet actuel la diversion des princes. »

Le *National* dit que « rien n'est de na-
ture à rendre un plus grand service à la
cause des d'Orléans que les tracasseries
dont on les menace sans cesse. »

La Bourse a subi une baisse sur la nou-
velle donnée par la *Lanterne* que le gouver-
nement était résolu, cette fois, à prendre
une mesure d'expulsion contre les princes.

LACHETÉ ET RANCUNE

Le gouvernement tremble devant les so-
cialistes et fait une guerre acharnée aux
hommes raisonnables.

Ce que vous dites là, vont crier les op-
portunistes, est faux !

Nous allons donc mettre le nez de ces
messieurs dans leurs ordures.

Paris devait élire un député. Il plut aux
socialistes de mettre en avant la candida-
ture d'un des agitateurs de Decazeville, le
citoyen Roche.

Roche, condamné, était en prison. Le
gouvernement, pour flatter les socialistes,
ordonna aux juges de mettre Roche en
liberté.

Lâcheté inexplicable qui éloigne des
urnes les trois quarts des électeurs écœurés.

Dans le département de l'Aisne devait
avoir lieu une élection sénatoriale.

On savait d'avance que M. Séblin, an-
cien préfet de ce département, serait élu.

Mais M. Séblin avait tort de critiquer
les coteries parlementaires qui entourent
le gouvernement et font de la République
un régime de tripotages politiques où cha-
cun tire de son côté. « Passe-moi la rhu-
barbe, je te passerai le séné ».

D'abord le gouvernement hâta l'élection,
illégalement, parce qu'il manquait à M.
Séblin quelques semaines pour avoir qua-
rante ans.

Misérable manœuvre destinée à décou-
rager les électeurs.

Mais les électeurs ne se découragent pas
et votent quand même pour M. Séblin.

Le Sénat invalide.

Le gouvernement se dépêche de convo-
quer les électeurs huit jours avant que la
quarantième année du candidat ait sonné.

Les électeurs revotent pour M. Séblin
qui gagne même cinquante voix.

Quand le Sénat examinera cette élection,
M. Séblin tiendra ses quarante ans.

Le Sénat, sollicité par le gouvernement,
fera-t-il aux électeurs sénatoriaux de l'Aisne
l'injure de casser leur vote ?

Cette rancune de nos dirigeants contre
un homme de bon sens, honnête et raison-
nable quoique républicain, réussira-t-elle à
faire recommencer l'élection ?

Quelle misérable politique !

Électeurs de l'Aisne, tenez bon ! Donnez
l'exemple aux autres départements.

Que toute la France apprenne enfin que
les pontifes républicains ne sont que des
acrobates, que leur libéralisme n'est qu'une
défroque usée, qu'ils n'ont ni conscience ni
pudeur, que leur seul but est de s'engrais-
ser aux dépens des naïfs.

Ce qui se passe dans l'Aisne, dont tous
les députés et sénateurs sont républicains,
est un symptôme favorable.

L'opinion publique commence à repren-
dre possession d'elle-même.

La délivrance approche.

La province sacrifiée à Paris

.... Paris étouffe dans sa ceinture de gra-
nit, son corset de pierre éclate.

Paris a besoin d'air.

Ses tramways, ses omnibus, ses voitures
ne suffisent plus; aux lignes ferrées souter-
raines, aux chemins de ceinture, on veut
ajouter une autre voie circulaire qui ramas-
serait sur un rayon de 30 kilomètres toute
la population excentrique. Cela ne coûtera
presque rien, une bagatelle de 600 millions,
une goutte d'eau.

Pour habiles, les Parisiens le sont: ils
ont inventé cet ingénieux truc, qui consiste
à dire, répéter, corner dans la presse, dans
les couloirs des Chambres, comme dans les
couloirs des théâtres, qu'une chose est na-
tionale, et cette chose devient nationale, et
l'opinion se fait, et les caisses publiques
s'ouvrent bien grandes, trop grandes mal-
heureusement.

Tout est national à Paris, excepté le bon
sens, excepté la province.

Deux orateurs de la droite ont défendu la
province à la Chambre.

M. de Lanjuinais et M. de Kersauzon ont
soutenu tour à tour que la subvention de
47 millions demandée pour l'Exposition
n'était pas justifiée.

M. de Kersauzon disait avec raison :

« C'est l'Etat, c'est-à-dire tous les contri-
buables de France, qui payerait, et la plus
grosse part incontestablement, une entre-
prise d'un intérêt purement local ou régio-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS
PREMIÈRE PARTIE
LA SENORITA

Antonio ne demanda pas d'explication; il ne
sageait qu'aux périls du voyage.

— Ah ! si-il un peu plus tard et comme répon-
dant à sa propre angoisse, ah ! si il vous arrivait
malheur, je me ferais tuer en vous défendant... je
c'aurais plus de compte à rendre qu'à Dieu !

Deux autres heures s'écoulèrent sans fâcheuses
rencontres. La montagne semblait déserte, la
chaleur devenait accablante. Antonio supplia Fer-
nande de se remettre en selle, elle y consentit enfin.

— Tu vois ! lui dit-elle avec un sourire, je fais
tout ce que tu veux. Dérive-toi donc, et bon
courage !

Ce n'était pas le courage qui lui manquait. Un
ancien soldat, aguerri aux embuscades. Il mar-
chait militairement, une main à la ceinture où se
trouvaient ses pistolets et sa navaja, l'autre armée
d'un fort et long gourdin qu'il venait de couper

dans un taillis, l'oreille aux aguets, tantôt le regard
en avant, tantôt la barbe sur l'épaule ainsi que
disent les vieux romanceros espagnols.

C'était le chemin que paraissaient vouloir suivre
nos voyageurs; ils passèrent. Bon voyage !

Quelques minutes plus tard, le bruit d'une assez
vive fusillade parvint jusqu'à leurs oreilles.

— Ah ! s'écria Fernande, on se bat encore
là-haut; j'arrive à temps !

Et, par le chemin creux qui montait en pente
rapide, elle pressa l'allure de son cheval.

Les berges abruptes du sentier, son élévation
même masquaient entièrement la vue de tout ce
qui se trouvait au-delà. On entendait toujours des
détonnations, mais plus rares. Notre impatiente
héroïne, atteignant enfin le plateau, découvrit tout
à coup le champ de bataille.

Si nous nous permettons de lui accorder ce
titre un peu prétentieux, c'est surtout en l'hon-
neur du magnifique paysage qui l'encadrait.

Figurez-vous, presque sur la frontière, un de
ces amphithéâtres alpestres qui se rencontrent
aussi dans nos Pyrénées. L'écho des montagnes
répète et grandit, en les multipliant, tous les
bruits du combat. Un splendide coucher du soleil
en éclairait les dernières péripéties, les moindres
détails.

Aux approches de la frontière, on traversa des
hameaux dont toutes les portes restaient closes.
Les quelques paysans aperçus au dehors de la

route s'écartaient, s'enfuyaient dans les bois ou
vers les hauteurs. Évidemment le théâtre de la
lutte n'était pas très-éloigné. Des témoignages
bientôt l'attestèrent; une ferme incendiée, qui
brûlait encore... les débris d'une barricade de
chariots... des tentes d'ambulance gardées par un
piquet de cavalerie.

Il fallut parlementer et, plus loin encore, avec
le colonel du régiment, Fernande obtint le pas-
sage, un sauf-conduit, grâce à son adresse fémi-
nine que personne ne soupçonna sous ce costume
masculin, si crânement porté. Un jeune garçon,
presque enfant, conduit par un vieillard... qui
s'en serait défié ? Nous savons, d'ailleurs, quelle
était l'indulgente consigne de cette guerre fantai-
siste. On ne cherchait pas à faire des prisonniers;
on préférait de beaucoup les contraindre à s'ex-
patrier en France. Au nord, la guérilla carliste recule
et va disparaître, mais sans désordre, en faisant
tête aux vainqueurs qui s'avancent sur toute la
ligne du sud en reformant peu à peu leurs ailes.
Déjà l'investissement est complet à l'ouest; à l'est,
un certain intervalle reste libre encore. C'est le
chemin par lequel arrivait Fernande et Antonio.
Quelques pas de plus, ils seraient entre les deux
armées.

Devant eux, çà et là, des explosions, des fumées.
A leurs pieds, sur un mamelon, un combat à l'arme
blanche.

Quelque suprême bravade des vaincus l'aura
provoqué. Ils ont fait un retour offensif en brandis-
sant l'étendard de celui qu'ils appellent leur roi.
Un groupe ennemi, non moins ardent, s'est élancé
pour répondre au défi.

On s'aborde, on se mêle, on lutte avec rage
autour du dernier symbole de la monarchie des
Espagnes.

Mais ses représentants sont les moins nombreux.
Ils cèdent le terrain, ils se débattent.

Fernande a tout vu, tout compris; cette pensée
l'inspire.

— Ma mère... Ah ! vous vouliez qu'il fût dit, ma
mère, que votre fils a payé de sa personne... Eh
bien ! on le dira...

Elle s'est précipitée vers les fuyards; elle les
arrête, elle les ranime par ses gestes et ses exhor-
tations, par le cri de guerre de ses ancêtres :

— Montmajor !... Montmajor !... en avant !...
en avant !... sauvons le drapeau ! c'est un Mont-
major qui vous ramène au combat !...

VI

RÉCOMPENSE

Nous sommes au pays du Cid et des folles
promesses. Ne l'oublions pas.

Personne ne s'étonna de l'héroïsme de cet ado-
lescent qui bondissait au plus fort de la mêlée,
électrisant les siens par son exemple.

nal si l'on veut, car l'Exposition est faite pour Paris. Or, député de la province, je viens défendre ici les intérêts des provinciaux, trop souvent, je ne veux pas dire sacrifiés, mais oubliés pour ceux de la ville de Paris.

» Pour donner à Paris durant quelques mois une vie factice et brillante, vous allez préparer l'aggravation de la crise en province.

» Pour satisfaire la fantaisie d'une cité, vous aurez méconnu l'intérêt du reste de la France. Et pour ouvrir à Paris une ère de fêtes, vous aurez contribué à augmenter le malaise dans nos provinces.

» Mais, Messieurs, et notre petit commerce de province en retirera-t-il un bénéfice quelconque ?

» Je réponds non, car tout viendra s'engloutir dans la grande ville.

» Beaucoup de chambres de commerce, consultées au sujet du projet de loi qui vous est soumis, ont émis un avis défavorable.

» Je dis que vous allez dépenser à Paris et pour Paris 47 millions pour un intérêt général, dites-vous. Ces 47 millions suffiront-ils ? Je ne le pense pas, pour ma part : les exemples précédents sont un avertissement pour l'avenir ; vous allez nous demander sans tarder de nouveaux millions pour une œuvre que vous prétendez encore d'intérêt général : le Métropolitain, et ce jour-là je vous répondrai encore que c'est un intérêt purement local, l'intérêt de la ville de Paris, qui n'est qu'une commune de France, je le dis hautement, mais une commune.

» Je ne sache pas que Paris soit la France entière, ce n'est qu'une fraction de la France.

Les députés républicains ont voté haut la main les 47 millions, ce devait être.

Une Chambre habituée à payer les violons devrait avoir le choix des morceaux.

On lui a contesté ce droit et elle s'est soumise. Comment cela ? C'est bien simple. Un cadavre princier de 47 millions avait suggéré la pensée aux députés de la droite d'imposer, en retour, la condition de réserver l'entreprise des travaux de l'Exposition à des ouvriers français et celle de la fourniture des matériaux à nos usines françaises. C'était indiqué, patriotique.

Les députés républicains, qui soutenaient avec tant de verve que l'Exposition était une œuvre nationale, ont rejeté avec hauteur, presque avec de l'indignation, une proposition inspirée par le plus pur patriotisme.

Ainsi les étrangers pourront nous concurrencer jusqu'à notre barbe, pour la construction des bâtiments de l'Exposition et la fourniture des matériaux.

Le Métropolitain est-ce autre chose ? Point du tout, c'est également une entreprise parisienne qui a tout le caractère de l'intérêt local.

C'est une ligne ferrée, un tramway circulaire destiné à accroître le flot montant de la marée populacière, dût-elle renverser

les fortifications élevées à grands frais par le petit M. Thiers autour de Paris.

Son exécution coûtera, nous le répétons, une toute petite somme de 600 millions.

Paris a sans doute des octrois dont les revenus sont énormes, mais tant va la cruche à l'eau qu'elle se brise ; les octrois « n'en faut guère, » avant qu'on ne dise « n'en faut plus. »

Donc une subvention nationale votée par la Chambre ; Paris émergeant au budget des travaux publics, ce serait très bien, ce serait l'affaire.

La Chambre, toujours bonne enfant, se laissera leurrer, elle votera à mains levées, sans y regarder. Et que peut-elle refuser à sa bonne ville de Paris, qui lui ménage tant de surprises, en lui donnant des distractions princières et des plaisirs à gogo que la province ne peut leur offrir ?

Le lendemain du vote, une société financière émettra des actions, la Bourse les cotera ; elles feront prime, et le Métropolitain circonscrit sera en plein rapport avec même d'être sorti des cartons. Cela tient du prodige. C'est la République du mirage, ainsi qu'un conseiller général l'a dit à la session d'avril de la Loire-Inférieure.

Les prodiges courent les rues par le temps qui court. Une maison, un palais, un boulevard tout planté, c'est l'affaire d'un coup de baguette.

Il n'y a malheureusement qu'à Paris que les millions font merveille, la province est frappée de stérilité.

Tout à Paris, tout à l'égout, c'est le cri du jour.

Et la province, que devient-elle ? Quand ses députés se récrient contre des prodigalités insensées ; quand ils disent que la province est oubliée, on leur répond en ricanant : Mais non, cher collègue, Paris c'est la France, c'est son cœur, sa tête et son ventre aussi. Voyez comme les Champs-Élysées sont beaux !

Tout cela c'est bien, mais c'est l'argent de la France que vous gaspillez ici avec une prodigalité sans exemple.

Ce sont les sueurs de nos paysans qui vous ont donné tout cela, et vous n'êtes ni économes de leurs deniers, ni reconnaissants de leurs labeurs.

Paris n'est pas la France. Je reconnais volontiers qu'il en est le ventre, mais je nie qu'il en soit la tête et le cœur.

LES ALLEMANDS VEULENT LA GUERRE

Le même journal italien auquel nous empruntons récemment un fragment de correspondance allemande sur les dispositions peu gracieuses de la presse d'outre-Rhin à l'égard de la France, vient de publier une nouvelle lettre du même correspondant, en date de Berlin 11 avril, dont un passage est plus significatif encore. M. de Bismarck paraît désirer la guerre. Il y a bientôt trois mois qu'une vive campagne de presse est, par ses ordres, commencée contre la France. On va voir à quel ton certains organes officieux sont montés :

D'ailleurs, un plus efficace renfort arrivait. L'étendard fut repris. Les libéraux pliaient à leur tour. Un clairon leur sonna la retraite. Ils s'éloignèrent en tirant quelques coups de feu.

Pas une balle n'atteignit Fernande, aucune arme ne l'avait effleurée. Tout en la suivant, en la protégeant, Antonio surtout.

Le vieux serviteur avait rejoint sa jeune maîtresse. Il était là, lui faisant un rempart de son corps, se servant de son bâton comme d'une massue.

Toute cette escarmouche n'avait duré que quelques minutes. Un tourbillon, cette fantasia qui jadis, au Cirque olympique, s'appelait le combat du drapeau.

Qui l'avait sauvé ? Montmayor ! On le portait en triomphe vers la tente du prétendant.

Fernande ne faisait aucune résistance. N'était-ce pas arriver directement à son but ?

Un homme jeune encore et d'aspect martial s'avançait à sa rencontre. Coiffé du béret blanc, il portait le costume basque, avec des armes de luxe et le grand cordon de la Toison d'or en sautoir.

Tout le monde s'inclinait à son approche, y compris Fernande, ou plutôt Fernand, qui venait de reprendre pied à terre devant lui.

C'était don Carlos, c'était le roi.

— Nous avons tout vu, dit-il, et tout entendu... même le cri de guerre de celui dont le courage

« La Gazette de Cologne publie un article des plus violents contre la France et contre la nouvelle loi sur l'espionnage qu'elle considère comme une provocation directe. L'organe de la cour exhorte le peuple allemand à y répondre comme il convient.

» Un peu plus loin ce journal propose carrément la guerre. L'impression produite par cet article est considérable. La Bourse commence à ressentir de sérieuses oscillations. Il est hors de doute que cet article émane de la chancellerie impériale. La forme adoptée, le style même le prouvent. La Gazette de la Croix est d'avis que les juges français abuseront de cette loi en molestant, sous n'importe quel prétexte, le premier voyageur allemand venu qui se trouvera en France. Le mot *travesti*, dans la loi, est bien large. On peut en dire autant de cette prescription de ne pas cacher sa qualité et de ne pas s'approcher des lieux fortifiés. Il suffit qu'un Allemand refuse de donner tous les détails sur sa profession, ou se trouve, sans le savoir, dans le voisinage d'un fort, ou encore vêtu d'une façon tant soit peu étrange, il pourra donc être condamné comme espion ! On prévoit ici que de pareils abus se produiront fatalement. Mais le gouvernement est fermement résolu à ne point les tolérer et à réagir avec la plus grande énergie, fut-ce par la voie des armes. Il suffirait peut-être d'une seule arrestation arbitraire pour faire éclater la mine qui, plus que jamais, menace la paix européenne. Le danger est encore augmenté par ce fait que la France est aujourd'hui absolument isolée. L'occasion ne saurait être meilleure pour l'Allemagne. Qui sait si Bismarck ne voudra pas en profiter ? »

A DECAZEVILLE

Les ouvriers métallurgistes sont très-animés contre les grévistes mineurs qui les ont exclus de la distribution des secours qui leur ont été envoyés. On leur prête l'intention de faire une manifestation contre la grève en général, et en particulier contre les agitateurs Basly, Goullé et consorts.

Ces agitateurs commencent à être mal vus d'ailleurs par tout le monde, et leur règne est bien près de prendre fin. Le cabaretier-député Basly songe prudemment à quitter Decazeville pour le Palais-Bourbon.

Dernière heure. — Des démarches très-actives ont été faites auprès des métallurgistes pour les détourner de leur projet de tenir une réunion publique, dans la crainte qu'ils n'en vinssent aux mains avec les mineurs.

Ces ouvriers ont renoncé à faire une démonstration. Ils vont de porte en porte solliciter des secours. Des femmes se sont présentées en groupes chez M. Petitjean et lui ont demandé du pain en pleurant. M. Petitjean leur a donné des subsides.

La misère est profonde. Chaque jour un certain nombre de métallurgistes se font embaucher pour les travaux de la mine. Mais les mineurs de Decazeville eux-mêmes ne participent pas à ce mouvement.

exception en faveur du plus jeune, un adolescent, presque un enfant, arrivé trop tard non pour sa gloire, mais pour qu'on lui fît subir aussi les conséquences de la défaite, et qu'il fallût renvoyer à sa mère. On a déjà compris qu'il s'agissait de Fernande.

Sauf ratification du général auquel il allait conduire, l'officier promit. Le soi-disant duc venait de remonter à cheval et s'éloigna, mais sous la garde surtout du vieil Antonio qui, plus droit et plus majestueux encore, marchait fièrement à son côté.

Un quart de lieue plus loin, sur un monticule s'élevant presque au centre de l'amphithéâtre pyrénéen, ils s'arrêtèrent, ils se retournèrent pour jeter un dernier regard vers les hautes cimes qui forment la limite extrême de l'Espagne.

Déjà l'ombre envahissait leurs pentes d'un vert assombri ; les grands mornes sévères, les pics altiers découpés dans le ciel clair du soir leurs silhouettes aiguës. Quelques-unes restaient teintées d'or ou de pourpre par un rayon attardé. D'où venait-il ? On ne voyait plus le soleil. Un silence imposant, une mélancolie grave s'étendait avec la nuit sur ce merveilleux panorama qui, maintenant, semblait désert.

L'arrière-garde carliste avait disparu, s'était abîmée dans la gorge obscure qui redescend en France. On n'y distinguait plus qu'un point blanc.

L'autorité militaire a pris toutes les dispositions nécessaires pour empêcher des scènes de désordre se produisant.

Nouvelles militaires

L'ECOLE DE SAUMUR A PARIS.

L'Ecole de cavalerie est arrivée ce matin, à Paris, par deux trains spéciaux entre 4 et 5 heures.

Les chevaux ont été immédiatement conduits aux écuries du Palais de l'Industrie. MM. les officiers de Saumur ont commencé à deux heures, au Champ-de-Mars, la répétition générale du carrousel.

Le Progrès militaire dit que la répétition parisienne et aux milliers de spectateurs venus de la province et de l'étranger de laisser loin derrière lui l'éclat de nos fêtes de ce genre qui ont été données depuis bien des années.

Les jeunes officiers chinois faisant partie de la mission d'études que vient de constituer en France S. E. Tchou-Tu-Yen, pour placer sous la direction de M. de Ségur ont été répartis entre quelques établissements d'instruction, suivant la carrière laquelle ils se destinent. Dix d'entre eux entrent à Sainte-Barbe où des cours particuliers ont été organisés pour les préparer aux Ecoles d'application du génie et de l'artillerie et à l'Ecole normale supérieure. Quatre ont été envoyés à Lille et à Orléans. Les autres, appartenant à la marine, partiront pour l'Angleterre.

CHRONIQUE LOCAL ET DE L'OUEST.

Ce matin, vers 8 heures, la rue de Tonnelle a été mise en émoi par un commencement d'incendie, qui s'est déclaré chez M. Guillemet, marchand de poisson. Le feu a pris on ne sait comment dans une chambre du 4^e étage où étaient couchés les enfants. Quelques voisins, apercevant la fumée et la flamme qui s'échappait par la fenêtre, se sont précipités dans le magasin où, seule, M^{me} Guillemet, doutant de rien, servait ses clients.

Tous montèrent précipitamment avec effroi la chambre en feu ; les portes entrées bondirent vers les lits et en arrachèrent les enfants déjà entourés de flammes.

Il y avait deux lits et un berceau dans la chambre. Dans le berceau dormait un jeune enfant, un petit garçon de dix-huit mois, qui a un côté de la figure et les jambes légèrement brûlés ; puis, dans un autre lit, un petit garçon de 8 ans a reçu une brûlure au visage ; la petite fille, âgée de 5 ans, en en a été quitte pour la peur.

On peut juger de la frayeur de la mère pendant quelques instants, elle courait à la recherche des enfants perdus. M. Guillemet, par malheur, était absent de Saumur ; il fait ses courses tous les jours.

N'était-ce pas le bécot de ce prétendant qui s'en retournait comme il était arrivé, sans même se retourner ?

Fernande et ses compagnons se retournèrent vers le sud. Ils apercevaient devant eux tout au fond des vallées noires, des feux de bivouac s'allumant çà et là. Toute l'armée carliste attendait, barrant le passage.

Quelques cavaliers accoururent à la rencontre de l'envoyé. Ils l'interrogèrent et repartirent au galop, heureux de divulguer sur leur passage une bonne nouvelle. C'était donc fini ! Plus de guerre, plus de sang ! Plus de gloire ! Plus de gloire !

Des acclamations, des feux de joie se succédaient. Ce n'était pas la victoire, c'était la paix que l'on célébrait ainsi.

Cependant, l'officier qui servait de guide à l'envoyé, s'arrêta devant une ferme qui se trouvait à la croix de Genève, et lui dit :

— C'est notre principale ambulance. Vous pouvez y prendre un instant mon retour... et souper en attendant mon retour...

— Je suis donc prisonnier ?

— Sur parole !... monsieur le duc, et moi-même comme vous avez été victorieux... pendant quelques minutes...

Tout ce que contenait la chambre a été plus ou moins brûlé. Meubles et immeubles sont assurés.

Dimanche soir, un incendie se déclarait, vers 9 heures, dans la maison du sieur Dron, cultivateur au Gué-d'Arce, commune de Saint-Martin-de-la-Place.

Aussitôt l'alarme donnée par les cris des époux Dron qui rentraient du bourg, tous les voisins accoururent à leur secours, et, après une heure de travail, on était complètement maître du feu.

Dron est assuré à la Compagnie le Soleil pour une somme de 5,550 francs, et il estime ses pertes à 2,091 francs.

Le lendemain matin, lundi, les autorités se sont transportées sur les lieux du sinistre et ont cherché les causes de cet incendie, des objets mobiliers, du linge, des papiers entièrement brûlés et d'autres complètement intacts, attirèrent l'attention, et cette particularité, qui n'a rien d'ordinaire dans les incendies, fit naître des soupçons.

On interrogea Dron qui, pendant plusieurs heures, donna toujours des réponses évasives. Pressé de plus en plus, il avoua que ses papiers et du linge étaient cachés dans la terre à un endroit qu'il désigna. Tout fut trouvé comme il l'avait dit.

Enfin un dernier effort fut tenté par la justice pour connaître la vérité en lui lançant cette assertion au visage :

« C'est vous qui avez caché votre linge, c'est vous qui avez mis le feu. »

A cette accusation, notre homme balbutia et trembla comme un enfant devant les gendarmes.

« Oui, dit-il, c'est moi qui ai mis le feu, c'est moi qui suis le coupable. »

« Nous sommes dans la plus affreuse misère ; souvent j'ai voulu me jeter dans la Loire, ma femme m'en a toujours empêché. Depuis quelque temps je suis comme un fou en pensant à tout ce que nous devons. Assurés pour une somme de 5,550 fr., nous pensions, en touchant la moitié de cette somme, empêcher la saisie. Ma femme ne voulait pas encore employer ce moyen. »

Dimanche soir, j'ai mis mon projet à exécution ; j'allumai du feu sous les paillasses de nos deux lits, puis je suis sorti pour porter un pic chez le forgeron. Ma femme quitta la maison une demi-heure après pour acheter de la chandelle et ferma la porte ; nous sommes rentrés ensemble à 9 heures, croyant bien que tout devait être brûlé. »

La femme Dron ne voulait pas faire d'aveux ; mais, après les déclarations de son mari, elle le suivit dans cette voie. Tous deux sont écroués à la prison de Saumur.

Le linge trouvé sous terre a été remis aux enfants Dron ; les papiers sont entre les mains de la justice.

Il est à remarquer que Dron avait gardé sur lui, comme seul papier, sa police d'assurance.

ARRÊSTATION DES QUATRE DÉTENUÉS ÉVADÉS DE LA COLONIE DE SAINT-HILAIRE.

Les quatre détenus de la colonie de Saint-Hilaire (Vienne), dont nous avons annoncé

l'évasion, ont été heureusement repris.

Ils rôdaient dans les champs, aux environs de Montreuil-Bellay, lorsque le nommé Gervais, garde-champêtre de la commune, les aperçut.

Se voyant suivis à la piste, nos quatre gaillards, dont l'aîné n'avait pas moins de dix-neuf ans, jouèrent à qui mieux des jambes, quittant leurs sabots pour mieux courir.

Gervais engagea avec eux une véritable course au clocher, tout en requérant les cultivateurs qu'il rencontrait sur son chemin.

Notre brave garde-champêtre finit par leur mettre la main au collet et il a reconduit lui-même ses quatre prisonniers à Saint-Hilaire, où il a touché une prime qu'il a bien méritée.

Les actionnaires de la boulangerie coopérative des sociétés de secours mutuels de Saumur, réunis en assemblée générale, dimanche dernier, ont décidé la liquidation de cette société.

LA LIGNE DE SAUMUR A CHATEAU-DU-LOIR

La ligne de Saumur à Château-du-Loir, d'après MM. les ingénieurs, pourrait être ouverte à l'exploitation pour le mois de juin. Mais l'administration des chemins de fer de l'État a déclaré que cette ligne ne lui avait pas encore été remise par le service de la construction.

Il appartient à M. le ministre des travaux publics de faire cesser cette situation.

LE PUY-NOTRE-DAME. — Une élection complémentaire au Conseil municipal avait lieu dimanche pour remplacer M. Pasquier, décédé. M. Pasquier fils, notaire au Puy, a été élu par 234 voix contre 46 données à M. Mondoux, sur 287 votants. M. Mondoux n'était pas candidat. Rien n'est changé dans la composition du Conseil municipal.

Le *Mercur* Segréen nous fait connaître quelle est la ferme de l'arrondissement de Segré que MM. Bordillon et Cardo ont l'ingénieux projet de mettre en loterie pour 250,000 francs, n'ayant pu trouver acheteur à 600,000 francs. Il s'agirait, dit notre confrère, de la ferme dite l'Ebaupinière, située commune de Sainte-Gemmes-d'Andigné, près Segré.

Le *Voltaire* annonce que le divorce entre M. et M^{me} R. David d'Angers vient d'être prononcé à la mairie du IX^e arrondissement, à Paris. M. David d'Angers, au bénéfice duquel il avait été prononcé, s'est seul présenté. Ses témoins étaient : M. Paul-Casimir Périer, député ; M. Bethmont, avoué d'appel ; M. E. Journault et M. H. Oppenheim.

LOUDUN. — Dans la réunion de MM. les notaires de l'arrondissement de Loudun, qui a eu lieu jeudi dernier, la chambre de discipline se trouve ainsi composée :

Président : M. Gaultier, notaire à Loudun.

Syndic : M. Duperron, notaire à Loudun.

Secrétaire : M. Martin, notaire à Loudun.

Trésorier : M. Guet, notaire à Monts.

Rapporteur : M. Aymard, notaire à Loudun.

Membres : MM. Dechambe, notaire à Saint-Jean-de-Sauves, et Granger, notaire à Moncontour.

TOURS. — On annonce le mariage de M^{lle} Gouin, avec M. Masson de Montalivet, attaché au ministère des affaires étrangères.

La future mariée est fille de M. Gouin, ancien maire de Tours, sénateur inamovible, et petite-fille de M. Gouin, qui fut ministre du commerce sous le règne de Louis-Philippe, et sénateur sous celui de Napoléon III.

Le futur marié est petit-fils de M. de Montalivet, ancien ministre du roi Louis-Philippe.

UNE CINQUANTAINE. — Aujourd'hui jeudi, à l'occasion de la cinquantième année d'exercice de M. Mahoudeau, notaire à Tours, un banquet réunira dans la salle Gagneux, rue de la Préfecture, tout le personnel des études de Tours.

Ce sont MM. les notaires de la ville qui se sont cotisés pour faire les frais de cette réunion fraternelle.

POITIERS. — Les laboureurs de la commune de Poitiers ont célébré, eux aussi, dimanche dernier, la fête de saint Isidore, leur patron. A cette occasion, a été dite dans l'église Montierneuf une messe à laquelle assistaient un grand nombre de personnes notables et d'amis de l'agriculture, parmi lesquelles on remarquait : M. Louis Lecointre, député de la Vienne, M. le colonel Babioet, président de la Société d'Agriculture, MM. Barbier et Mousset, conseillers municipaux, etc.

La réussite de cette fête est de bon augure pour le concours que la Société des laboureurs de Poitiers organise tous les ans.

Samedi dernier, à Luçon (Vendée), trois amis s'étaient attablés joyeusement, dans une auberge de la ville, pour y dîner ensemble.

Après le repas l'un d'eux s'endormit. En vain, au bout d'une demi-heure, ses amis essayèrent-ils de le réveiller. Il était mort.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 mai.

Les démentis n'ont même pas été nécessaires pour faire tomber les bruits mis hier en circulation. On cote : 3 0/0, 82.47 ; nouvel emprunt, 81.90 ; amortissable, 84.37 ; 4 1/2 0/0 1883, 109.15.

Le Crédit Foncier est à 1,363.75. Les obligations de cet établissement sont toujours très demandées. Elles constituent maintenant le placement préféré de la petite épargne, en raison des facilités de libération dont jouissent les Communales 1880 et les Foncières 1885.

La Société Générale conserve une excellente tenue.

La Banque d'Escompte est ferme. La bonne te-

Sur ces nouvelles données, des informations furent prises qui, cette fois, éclairèrent la justice. On apprit que ce Lazari était un riche fermier de la Bresse. Il y avait environ cinq ans, son père et lui arrivaient dans le pays et achetaient une ferme argent comptant. Le père, veuf, était décédé depuis peu. Le fils avait refusé de se marier. Tous deux passaient pour d'honnêtes gens, bien qu'ils ne se fussent acquis aucune sympathie, à cause de leur nature sauvage et de la dureté empreinte sur leur figure.

De passage à Lyon, ils avaient antérieurement logé dans le même hôtel que M. Bergerot.

Ce père vengé ! La dot de sa fille retrouvée ! Ce fut pour toute la contrée un soulagement indicible. On s'abordait avec des phrases de ce genre : « Dieu soit loué ! l'assassin a son affaire ! Ce brave César ! voilà un chien précieux ! Etienne et Thérèse vont être heureux. Elles l'ont bien mérité. »

Oh ! oui, qu'elles étaient heureuses, les vaillantes femmes ! non point tant par la perspective de rentrer en possession de la petite fortune, que par certain rayon d'espérance ranimant leur courage. Ce qui n'empêchait pas qu'au fils Millon disant :

— Tiennette, ma Tiennette adorée, vous ne me désolerez plus maintenant !

Celle-ci répondait :

ne de l'Italien ne s'est pas démentie. On colera le pair avant le coupon de juillet.

Les capitaux disponibles vont évidemment profiter de l'émission qui s'ouvre à la Banque de Paris et des Pays-Bas pour les billets hypothécaires de Cuba. Ces titres garantis par l'Espagne sont émis à 422 fr. et rapportent 30 fr. nets d'impôts payables par trimestre. C'est un placement à 7.32 0/0. On verse 50 fr. en souscrivant. Les titres sont remboursables à 500 fr. en 50 ans.

Le Panama de 417 remonte à 423.75.

Les actions de nos Chemins de fer sont fermes.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

BAISSE DE PRIX DE 40 c. par paquet sur toutes les bougies.

Bonne qual., le pag. 0.90 c. hors ville 0.80
Gobelins... — 4.00 — 0.90
A trous... — 4.10 — 1.00
F^o Fournés... — 1.10 — 1.00
Nubienne... — 4.45 — 1.05

Bains et Hydrothérapie

17, Rue du Marché-Noir, 17

SAUMUR

Le Directeur de l'Etablissement a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent prendre des douches que les salles seront ouvertes dès le matin 6 heures.

Les dames sont priées de bien vouloir donner leur heure afin d'éviter quelquefois de longues attentes.

Abonnement au mois ou pour la saison.

LE VIN AROUD

au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^o, 402, r. Richelieu, PARIS, & Ph^o.

DONNEZ DU FER à votre enfant, — disait un médecin consulté par une mère pour sa fille atteinte de pâles couleurs et d'anémie. — Mais quel Fer donner à mon enfant ? demanda la mère. — Le FER BRAVAIS, répondit le docteur, car c'est la préparation qui approche le plus de la forme sous laquelle le Fer est contenu dans le sang, et, par suite, ses effets sont supérieurs à ceux de tous les autres ferrugineux.

Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 16 Mai 1886.

Versements de 80 déposants (11 nouveaux), 21,738 fr.
Remboursements, 23,904 fr. 01 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

— Vous serez toujours plus riche que moi, monsieur Edouard, et, tant que votre père ne m'aura pas permis de vous aimer, je ne vous aimerai...

— Voulez-vous bien, interrompait l'amoureux, ne pas prononcer ce vilain mot !

(A suivre.)

M^{me} JULIE FERTIAULT.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 15 mai :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Trente ans de Paris, par Alphonse Daudet. — Nos gravures : Le retour des troupes au Tonkin ; l'orphelinat Hériot à la Boissière ; Paris qui s'en va ; Le grand inquisiteur devant les rois catholiques, tableau de M. Jean-Paul Laurens ; les torpilleurs aux îles d'Hyères. — Salon de 1886, par Olivier Merson. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Théâtres, par André Monselet. — Chronique musicale, par Auguste Boisard. — Échecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES. — Retour des troupes au Tonkin. — L'orphelinat Hériot à La Boissière. — Trente ans de Paris. — Paris qui s'en va. — Le Grand inquisiteur chez les rois catholiques, tableau de M. Jean-Paul Laurens. — Expériences de torpilles dans la Méditerranée. — M. Legrand du Saule. — Échecs. — Rébus.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DOT D'ÉTIENNETTE

Elles en étaient là de leur conversation quand César fit entendre des grognements, sourds d'abord, et ensuite formidables. Les deux femmes regardèrent autour d'elles un coup d'œil, et ne découvrirent rien qui pût exciter à ce point la colère de l'animal. Étonnées, mais rassurées, elles s'apprêtèrent à poursuivre leur promenade. Thérèse s'efforçait d'apaiser César par d'amicales remontrances, que celui-ci ne semblait pas entendre. Tout-à-coup, au paroxysme de la fureur, il se précipite en avant, saute sur un homme qui se penchait à grand-peine par le licol un poulain rétif, lui enfonce à plusieurs reprises ses crocs dans le cou, et, finalement, le laisse tomber râlant sur le sol, sans que l'homme, attaqué à l'improviste, ait eu la possibilité de se reconnaître et de se défendre.

Prompte comme l'éclair, terrible comme la

foudre avait été cette scène. Etienne, terrifiée et près de perdre connaissance, ne pouvait que s'écrier : Mon Dieu ! mon Dieu ! Thérèse, plus maîtresse d'elle-même, courait au meurtrier en appelant au secours. Peu à peu une foule de gens s'amassait autour de la victime. Questions et commentaires allaient bon train.

— Pour sûr, ce chien est enragé, insinuaient quelq'un.

— Vous voyez bien, objecta la jeune fille en pleurs, que cela ne peut être, puisqu'il ne mord aucun autre.

Et, comme pour appuyer son assertion, elle étreignait éperdument l'animal.

Sous cette étreinte, César, frémissant, l'œil en feu, la gueule ensanglantée, considérait l'homme étendu devant lui et paraissait le menacer encore.

Cet homme, inconnu de tout le monde, fut emporté mort à la mairie. On trouva sur lui une quittance au nom de Pietro Lazari, une bourse bien garnie et une montre en or sur le boîtier extérieur de laquelle était gravé en toutes lettres : Bergerot.

La montre fit naturellement naître des soupçons. On la soumit à Thérèse et à Etienne, qui la reconnurent. C'était bien celle volée au père de la jeune fille le jour de l'assassinat.

Il était désormais avéré que le chien avait accompli un acte de vengeance.

Études de M^e Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 7, et de M^e LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

VENTE

Aux enchères publiques, d'une jolie

MAISON DE CAMPAGNE
JARDIN ET DÉPENDANCES

Situés au Port-Feuillet, commune de Saint-Lambert-des-levées, sur le bord de la route de Saumur à Tours, joignant d'un côté le pont du chemin de fer de l'Etat,

Sur la mise à prix de 4,000 fr.

Le tout dépendant de la succession de M. LEBÈVRE, ancien loueur de voitures à Saumur.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire, le DIMANCHE 30 MAI 1886, à midi. (393)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 juin 1886

UNE MAISON

Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.

La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COUTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (268)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887,

MAISON

Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n° 15.

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

MAISON DE CAMPAGNE

A LOUER

Pour le 24 Juin 1886,

Belle et Grande MAISON

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à 400 m. de la gare de Brézé.

Potager, pompes et réservoirs à eau, clos de terre et vigne y attendant, d'une contenance d'environ 1 hectare.

S'adresser à M^e Lecompte, notaire à Brézé. (326)

A LOUER DE SUITE

MAISON

Rue Pavée, n° 3.

Conditions avantageuses.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située rue Nationale, n° 1,

Comprenant deux pièces au rez-de-chaussée, quatre pièces au premier et quatre autres pièces au second. Caves, greniers, eau de Loire et gaz.

S'adresser à M. BLAIN, rue Nationale, 3. (339)

A AFFERMER

13 hectares de Terrain

Situés à Verrie,

Entrée en jouissance à la Toussaint 1887.

S'adresser à M. BOUVIN, à Milly.

A VENDRE

Un Cheval bai, pur sang, 7 ans, très doux, se montant et s'attendant, garanti.

S'adresser à M. LÉGER, aux Huraudières. (330)

MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépicié et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT ET MOSAIQUES

Venitiennes & Romaines

VERCELLETTI FRÈRES

A SAUMUR

2, place du Mouton, 2.

Vente de ciment en gros et détail.

Établissement d'Horticulture JOUY DIT LAROSE

B. Baudrier Fils

Successeur

Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.

Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux ?

Envoyez franco par la poste six francs à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

Offres et Demandes

Une JEUNE PERSONNE, connaissant le commerce, désirerait se placer comme vendeuse. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un ménage, le mari pour les travaux de la campagne, la femme pour ceux d'une basse-cour; ou bien encore garçon et femme aptes aux mêmes travaux. S'adresser au bureau du journal.

A LA GLANEUSE

Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE une apprentie et une apprentie pour les Modes.

L'ARMÉE TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris. Seul journal s'occupant exclusivement de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les détails les questions nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS : Six mois. Un an.

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M^{lle} Julie Guéhenne

On s'abonne à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS : Edition mensuelle, sans gravures. La même, avec annexes, modes, patrons, dessins, tapisseries.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

Saumur, Imp. de P. Goussier.

DENTS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable
DE
B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chrome-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 MAI 1886.

Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	82 30	82 50	Est	800	797 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	585	587
3 % amortissable	84 10	84 35	Paris-Lyon-Méditerranée	1263 75	1268 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	527	525 50	Est	389 25	389 50
3 % (nouveau)	84	84	Midi	1155	1155	1865, 4 %	526	526	Midi	389 50	390
4 1/2 %	105 50	106	Nord	1550	1553 75	1869, 3 %	410	410	Nord	398 50	399
4 1/2 % (nouveau)	109 15	109 30	Orléans	1321 25	1320	1871, 3 %	400	400	Orléans	391 75	392
Obligations du Trésor	520	514 25	Ouest	860	860	1875, 4 %	518	513	Ouest	391 50	392
Banque de France	4285	4300	Compagnie parisienne du Gaz	1435	1450	1876, 4 %	513	515	Paris-Lyon-Méditerranée	389	390
Société Générale	457 50	457 50	Canal de Suez	2100	2097 50	Bons de liquid. Ville de Paris	525	524 50	Paris-Bourbonnais	386	388
Comptoir d'escompte	995	990	C. gén. Transatlantique	490	492 50	Obligations communales 1879	464	463 50	Canal de Suez	588	587
Crédit Lyonnais	525	525	Russe 5 0/0 1870	100	101	Obligat. foncières 1879 3 %	458 25	459			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1365	1370				Obligat. foncières 1883 3 %	379	381			
Crédit mobilier	205	207 50									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans					LIGNE DE L'ÉTAT																								
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.					SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					SAUMUR - BOURGUEIL					BOURGUEIL - SAUMUR									
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	matin (s'arrête à la Possonnière)	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Direct.	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte			
6	55				Saumur.	8 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10	Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil.	9 17	12 09	4 30		
9	13				Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 48		PortBoulet.	5 33	9 08	1 35	6 56	PortBoulet.	9 26	12 18	4 30		
1	25				Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur.	7 33	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur.	9 13	12 05	4 30		
3	32																												
7	15																												
10	36																												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.					SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.					POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.									
8 heures	26 minutes	du matin.	direct-mixte.	omnibus.	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	3 50	12 50	5 50	12 50	7 50	12 50	5 50	
9	21				Montreuil-Bellay	6 53	7 55	9 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 28	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 50	8 55	12 50	8 55	12 50	5 50	
12	48				Lernay	7 02	8 11	9 21	5 11	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 30	4 37	8 30	Arçay	8 37	3 4	10 14	Mirebeau	7 30	2 50	9 58	12 50	9 58	12 50	5 50	
4	44				Brion-s-Thouet	7 14	8 08	9 19	5 4	8 39	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay	8 43	3 58	10 14	12 50	10 14	12 50	5 50	
7	4				Thouars (arrivée)	7 29	8 31	9 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 28	10 29	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun	9 43	4 38	11 27	12 50	11 27	12 50	5 50	
10	24																Poitiers	10 28	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 56	12 1	12 50	12 50	12 50	5 50	